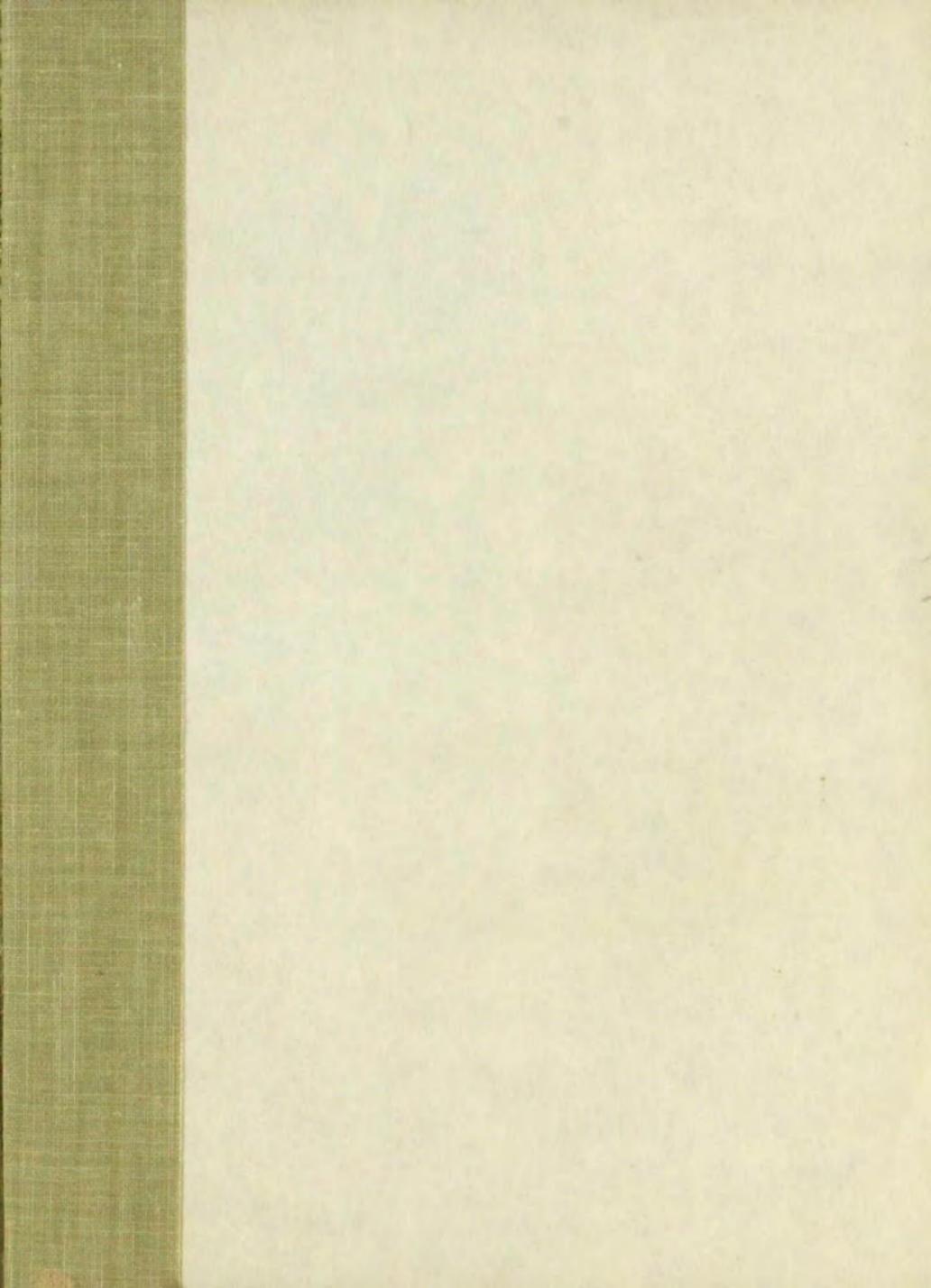


929.92
G8821d
1944



Bibliothèque Nationale du Québec



~~P929.971~~
~~G 918 Lx~~

Chanoine

Lionel Groulx



*le drapeau
canadien - français*

CR
115
C315 Q4
G7
9

M. l'abbé Lionel Groulx

NOTRE éminent historien national, M. l'abbé Lionel Groulx, est le maître indiscuté de la jeunesse sérieuse, au Canada français. Et il a mérité ce magistère, par un travail de tous les instants, par une vie entièrement consacrée à l'éducation religieuse et nationale de ses compatriotes, par des livres impartiaux, d'une scrupuleuse exactitude, faisant de l'histoire une maîtresse de vie.

Je ne répéterai pas, ici, ce que tout le monde sait. Mais on me permettra de redire à monsieur l'abbé Groulx l'hommage des patriotes de chez nous, de ceux qui savent se compromettre pour la cause nationale. A toutes les époques de notre souvent lamentable histoire, la Providence a suscité, pour nous indiquer le chemin, des éveilleurs, des éclaireurs irrésistibles et compétents. Aujourd'hui, l'abbé Groulx

continue en beauté la lignée des Champlain, des Dollard des Ormeaux, des Papineau, des Lafontaine, des Lavergne. . .

C'est l'homme d'un enseignement urgent, compris par les âmes intrépides et résolues. Il a osé dire: « Notre Etat français, nous l'aurons ». Quand il a prononcé ce mot d'ordre, cet avertissement, tout un peuple a frémi, parce qu'il eut conscience d'entendre une voix, la voix de toute la race, des anciens, des preux, des chevaliers d'autrefois, dédaigneux des honneurs mais l'honneur pour cuirasse, ayant sans cesse devant eux, à l'horizon, l'unique et beau destin du pays, leur maison.

M. Groulx a le mérite d'une histoire complète, impartiale, sans réticences et sans fausse pudeur. En fait, parce qu'il a plus consciencieusement étudié les faits et les hommes, M. Groulx écrit des livres formateurs. Chacune de ses oeuvres est une pierre sacrée dans l'édifice de rénovation humaine et nationaliste qui se construit actuellement dans notre province.

Un souvenir personnel, avant de terminer cet article écrit à la hâte au milieu des nécessités d'un ministère très prenant. J'étais sur le bateau du Saguenay, en mil neuf cent vingt, au mois de juin. L'A.C.J.C. tenait, à Chicoutimi, son congrès sur la colonisation, et avait convoqué les officiers de ses cercles. Un soir, donc, vers dix heures, près du Cap Trinité, dans la nature grandiose que l'on devine, un groupe se forme. Il y a, sur le pont, M. Groulx, M. Héroux, et d'autres, et d'autres, que nous, les jeunes, entourons avec respect. Un jeune missionnaire, tirant d'une poche de son manteau un tout petit volume, se met à nous lire « Les adieux de la Grise », « La leçon de français », etc. . . Le religieux lisait avec une émotion poignante, nous étions pris, et nous applaudissions. M. Groulx se tenait modeste, les yeux baissés, les mains jointes. Alors, devant le fracas de notre enthousiasme, M. Héroux se penche vers M. l'abbé Groulx, et lui dit, en indiquant la jeunesse ardente et qui le vénérât déjà : « C'est votre châtiment, monsieur l'abbé ».

Le lecteur d'alors est aujourd'hui le cardinal Villeneuve, et je me rappelle souvent cette scène inoubliable, cette lecture impressionnante, ce grand décor. Plusieurs d'entre nous, ce soir-là, ont entendu vraiment l'appel de la race. . .

Monsieur l'abbé Groulx, depuis cette époque, vous avez souvent senti que la jeunesse vibrait à vous entendre. Aujourd'hui, nombreux sont les jeunes, et les hommes mûris par la rude vie, qui vous lisent, vous comprennent, vous aiment. Vous êtes le chef intellectuel de la réaction nationale, le prêtre que nous vénérons, l'écrivain qui avez toujours publié en vue d'instruire, d'édifier, d'encourager vos compatriotes. Et vous êtes dans votre rôle quand vous dites aux jeunes, et aux moins jeunes, les devoirs et les gestes qui s'imposent.

Pierre GRAVEL, ptre.

Le drapeau canadien français

DRAPEAU d'azur à une croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lis du même, convergeant des angles. Ainsi le décrivent les héraldistes. D'où nous vient-il ? Se recommande-t-il par quelques titres historiques ? Les couleurs, le dessin général en sont empruntés aux vieux drapeaux de l'amirauté française et même au drapeau « commun français ». A la suite de l'édit de 1661, voici comme se compose l'un des trois pavillons des navires de Normandie et de Picardie (1^{ère} amirauté) : d'azur à une croix d'argent. Pendant tout le dix-septième siècle, le pavillon de commerce de Calais n'est pas autre. Après le même édit de 1661 le pavillon « commun français » nous offre deux spécimens ; les deux se ressemblent pour le fond : d'azur à une croix d'argent ; ils se distinguent par ces simples particularités : sur l'un, au centre

de la croix, un écusson bleu orné de trois fleurs de lis; sur l'autre, au même endroit, la couronne royale, celle-ci surmontant l'écusson bleu à trois fleurs de lis.

*
* *
*

Les Canadiens français veulent un drapeau qui se rattache de quelque façon à leurs origines françaises. Que leur faut-il de plus ? Celui qu'on leur offre n'est pas d'invention canadienne, ni tout à fait un nouveau venu. Nous lui avons fait subir quelques légères, — oh! très légères — modifications. En somme il reste le drapeau si bien connu de nos pères, celui-là qu'ont promené jadis, de Montréal au golfe, et les voiliers de France et les navires sortis de nos chantiers. Par ordonnance du 9 octobre 1661, « nos navires marchands eux-mêmes », écrit Ch. de La Roncière (**Un grand ministre de la Marine, Colbert, p. 196**) . . . arborent « l'ancien pavillon de la nation française », bleu à croix blanche, écussonné de fleurs de lis ». N'allons pas l'appeler d'un nom plus ou moins exact: le

drapeau de Carillon. Appelons-le: le drapeau canadien-français. Il nous plaît et à bon droit de proclamer notre existence et notre réalité de nation. Deux nationalités, dont la nôtre, aimons-nous encore rappeler, ont fondé la Confédération canadienne, y vivent côte à côte, dans l'égalité de leur droit. Une nation doit posséder son emblème national. C'est par ce signe principalement qu'elle s'affirme devant le monde. Un jour viendra, espérons-nous, où, les vieux impérialismes étant morts, le Canada arborera son drapeau à lui. Même alors, et même en arborant le drapeau de leur pays, les Canadiens Français, s'ils veulent affirmer leur nationalité, devront garder le leur.

* * *

Les plus solides, les plus urgentes raisons du monde pressent aujourd'hui les Canadiens Français de se grouper autour d'un emblème national. Nous ne sommes si divisés que pour avoir laissé s'affaiblir les idées-mères, les sentiments unifiants et col-

lectifs, autour desquels se groupent les peuples, les nationalités. Des maîtres ignares, aidés des politiciens, ont tué chez nous les idées de nation et de patrie, pour y substituer leurs infectes idéologies de division. Pendant ce temps-là, on nous ignore, on nous méprise, on nous bouscule. Les Canadiens Français finiront-ils par comprendre que s'appliquer à s'effacer, à compter le moins possible en son pays, est une méthode assez peu recommandable pour conquérir le respect ? Cesseront-ils d'écouter les officiels naïfs et pompeux qui leur prêchent, sans mesure, et si maladroitement, la théorie du canadianisme tout court ? Le canadianisme tout court, tel que prôné par nos caudataires, ne sert splendidement qu'un groupe au Canada : les Anglo-Canadiens. Il n'aboutit qu'à la suppression d'une nationalité : la nôtre. Brandir un drapeau n'est pas tout. C'est quelque chose. Ce peut être beaucoup. Le drapeau est le signe, l'affirmation d'une fraternité nationale. Il peut devenir le principe d'un ralliement.

Arborons le nôtre. Arborons-le comme un défi à tous nos revirés, à tous nos renégats, à tous les pusillanimes d'en haut et d'en bas. Arborons-le partout, sur nos maisons, sur nos édifices, sur nos places publiques, sur nos poitrines, comme un retour décisif à l'esprit de nos pères, comme l'affirmation sans réplique de notre volonté de vie.

Lionel GROULX, ptre.

Imprimatur :

ULRIC PERRON, v. G.

2 juin 1944.

AINSI PARLE M. GROULX...

« Nous sommes désunis, profondément désunis, c'est un fait brutal. L'union nationale n'a jamais si peu existé au Canada que pendant cette guerre. Et, sous prétexte de la préserver ou de la maintenir, jamais, pouvons-nous ajouter, on ne l'a si gauchement trahie. »

* * *

« Pour reconstituer la fraternité des peuples, les empires politiques ou militaires, les grandes concentrations économiques n'ont été, dans les temps anciens comme dans les temps modernes, que des entreprises à rebours. A l'intérieur, les empires ont trop souvent brimé, écrasé les petits peuples, et, par là même, les ont exaspérés. A l'extérieur, par leurs convoitises, par leur accaparement anormal des terres et des richesses du monde, empires et concentrations économiques ont provoqué des compétitions, des concentrations rivales, déchaîné des guerres féroces. »

« Selon les uns, la grande responsable de notre mésentente entre les races, ce serait l'Histoire. Et l'on a vu des esprits chimériques, pour ne pas dire davantage, prôner le rêve assez bizarre, — je ne dis pas grotesque, en dépit de l'envie que j'en ai, — le rêve d'un enseignement uniforme de l'Histoire du Canada d'un océan à l'autre, par le moyen d'un manuel unique, où l'Histoire elle-même, passée au rabot ou à la lime, ne serait plus écrite naturellement qu'avec une encre mêlée de miel et. . . d'un peu de suif de mouton. »

* * *

« Quand l'histoire objective ne ferait rien d'autre qu'enseigner aux Canadiens français à ne pas considérer nécessairement la conquête anglaise comme un « bienfait providentiel », l'expulsion des Acadiens comme une entreprise de tourisme un peu bousculée, un thème poétique à l'usage d'un Longfellow; à ne pas confondre un Craig avec un Sherbrooke, un Sydenham avec un Bagot, un Metcalfe avec un Elgin; à ne pas prendre le Rapport Durham pour des sou-

hais du jour de l'an ou pour le simple accès de bile d'un lord qui aurait trop bien dîné; l'Union des Canadas pour une accolade fraternelle, les lois scolaires des provinces anglaises, un Règlement XVII, pour des monuments de sagesse législative ou une chance unique d'apprendre l'anglais; quand, pour tout dire et pour faire trêve à la boutade, l'histoire objective, école de vérité, n'apprendrait rien d'autre à nos compatriotes qu'à faire quelque distinction entre la justice et l'injustice, entre le respect du droit et le mépris du droit, à ne pas prendre nécessairement un coup de pied pour une politesse, à savoir enfin en quel pays nous vivons et avec qui nous vivons, et à régler là-dessus nos attitudes morales et politiques, pareille histoire, j'ose le dire, travaillerait efficacement à la bonne entente au Canada, parce que la bonne méthode pour faire la paix avec les Anglo-Canadiens — j'aurai l'occasion de m'en expliquer plus clairement tout à l'heure, — ce n'est pas de faire des Canadiens français un peuple de naïfs et d'esclaves, mais un peuple aux

yeux ouverts et d'une échine aussi dure que l'échine anglaise. »

* * *

« Cette histoire camouflée, éminemment propre à faire de nos compatriotes une race d'encaisseurs joyeux de soufflets et d'injures, une race de résignés à toutes les humiliations, les politiciens de tout poil peuvent essayer si cela leur plaît, de l'imposer à nos écoles. Pour ma part, je crois connaître des maîtres qui ne l'enseigneront pas et des petits Canadiens français et des petites Canadiennes françaises qui ne l'apprendront jamais. »

* * *

« Ce n'est pas ce qui s'est passé hier qui nous divise ; c'est ce qui se passe aujourd'hui ; ce sont les injustices qu'on perpétue. »

* * *

« Eh ! bien, aux faiseurs d'histoire à rebours qui veulent absolument que nous ayons un estomac et des dents de loup, je

ne demande qu'une chose: qu'ils se décident donc à nous montrer nos victimes ! Qu'ils nous montrent la minorité, le faible que nous avons écrasés, le droit que nous avons piétiné. Qu'ils nous citent un cas, un seul où la passion nationale nous aurait emportés hors des frontières de la justice et du droit. »

* * *

« Extrémistes, les Canadiens français ! Je ne connais chez eux qu'une forme d'extrémisme: l'extrémisme dans la candeur et la bonasserie; l'extrémisme dans l'aplatissement devant l'Anglais. »

* * *

« Dieu merci! nous ne convoitons le bien ni le droit de personne en ce pays; nous ne nourrissons contre personne le moindre désir de vengeance. Et si l'on voulait seulement nous laisser tranquilles et nous donner, non pas deux parts de justice, mais notre petite part de justice, on pourrait démobiliser tous les prédicants de

bonne-entente et les renvoyer à leur effort de guerre. »

* * *

« Si le temps et l'expérience peuvent, en effet, enseigner quelque chose, c'est la faillite éclatante, totale, de notre politique de candeur excessive, de coopération sans condition, et, plus encore, de ce que j'appellerais notre diplomatie roucouillante ou soupirante, d'autres diraient : bêlante. Car enfin si les Canadiens français sont encore maltraités chez eux, serait-ce qu'ils auraient refusé de coopérer à l'édification et à la paix de ce pays ? Coopérer, ils l'ont toujours fait jusqu'à la faiblesse, jusqu'au sacrifice de leurs intérêts les plus sacrés, par conséquent jusqu'à la sottise. »

*

* * *

« Laissons donc à d'autres la dénonciation à temps et à contretemps du provincialisme. Retenons plutôt que les provinces ont toutes les raisons du monde de se refuser à devenir des colonies d'Ottawa.

En résumé, quand nous tiendrons notre vie économique bien en mains, nous commencerons d'être respectés. Quand nous aurons trouvé le courage et les moyens de nous gouverner nous-mêmes et pour nous-mêmes, on nous baisera les mains. »

*

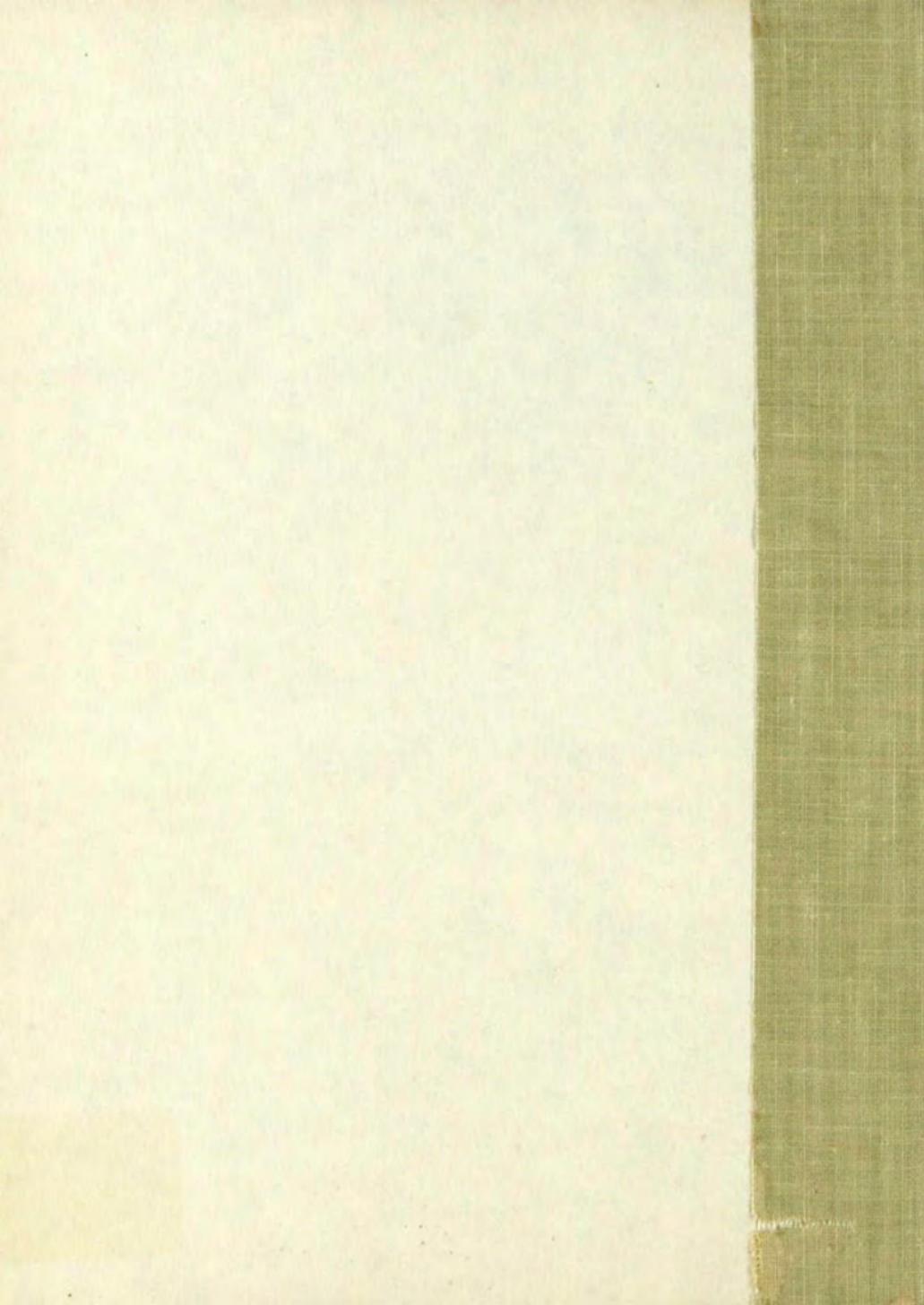
* *

« Un catholique est trop riche pour emprunter à des communistes ou à des socialistes. Le Canada français de demain, création originale, sera la chair de votre chair, la fleur de votre esprit. Il jaillira resplendissant de jeunesse et de beauté, de votre souffle de jeunes Français, de votre sociologie de fils du Christ. Vous le ferez pour qu'enfin, dans la vie d'un petit peuple qui n'a jamais eu, quoi qu'on dise, beaucoup de bonheur à revendre, il y ait une heure, un jour de saine revanche, où il pourra se dire comme d'autres: j'ai un pays à moi; j'ai une âme à moi; j'ai un avenir à moi! »

* • *

*Lorsque la France, un jour, prodigue de sa gloire,
Fit notre Canada du sang pur de son coeur,
O drapeau fleur-de-lys, tu mis, sur notre histoire,
Le lustre éblouissant de ta vieille splendeur !*

Editeur: l'abbé Pierre Gravel.



BRO-DART BRO-DART
of Canada, Ltd.
6 Edmonson St.
Brantford, Ontario

PRINTED
IN U.S.A.

MADE IN CANADA

BNQ



000 378 779